



Du 3 au 6 mars à Las Vegas

ShoWest 2003

Convention annuelle de la "National Association of Theatre Owners".

Tél : +1 646-654-7680

www.showest.com

Le 6 mars à Paris (La Fémis)

Micro Salon AFC 2003

3e édition du Micro salon

Tél : +33 1 42 64 41 41

www.afcinema.com

Du 22 au 25 mars à Amsterdam

AES Europe Convention 2003

114e Convention de l'Audio Engineering Society

Tél. : +49 (0)22 36-9 62 17-0

www.aes.org

Du 24 au 28 mars à Cannes

MipTV /MipDoc 2003

En 2003, le MipTV se déroule non pas en avril mais en mars afin de permettre aux producteurs distributeurs de finaliser avant l'été les négociations engagées pendant le marché.

Tél. : 01 41 90 45 60

www.miptv.com

Du 26 au 28 mars à Cannes

MILIA 2003

Pour son 10e anniversaire, le Marché international des contenus interactifs se tiendra en parallèle du MipTV, événement mondial de référence de l'industrie de l'audiovisuel également organisé par Reed Midem (40e édition du 24 au 28 mars).

Tél. : 01 41 90 46 07

www.milia.com

Du 14 au 25 mai à Cannes

FESTIVAL DE CANNES

Tél. : 01 53 59 61 00

www.festival-cannes.com

N'oubliez pas de vous inscrire
aux Dixièmes Rencontres
de la CST à l'aide du bulletin joint
avant le 24 février 2003

Dixièmes Rencontres de la CST (lundi 3 mars 2003) Les Futurs de la Distribution

Voir des films par tous les moyens

La distribution des œuvres cinématographiques, thème des Dixièmes Rencontres de la CST, vit à l'heure des paradoxes.

La télévision est devenue comme on le sait l'un des acteurs majeurs dans le financement du cinéma. Les déboires récents de Vivendi Universal qui laissent planer beaucoup d'incertitudes sur le paysage économique du 7ème Art montrent à quel point les univers du petit et du grand écran sont aujourd'hui étroitement liés.

L'année 2002 aura été marquée par la mise en redressement judiciaire d'une dizaine de distributeurs français indépendants (Cipa, Magouric, Mercure, Mondo, Sagittaire, ...)¹. Et pourtant avec près de 550 œuvres (nouveau et reprises) distribuées en France en 2002 par 91 sociétés et vues par 185 millions de spectateurs, la distribution cinématographique en salle garde le bon cap malgré un léger tassement de 3,07% par rapport à l'année 2001². Dans ce contexte mi-figue mi-raisin, le numérique fait son apparition : aux Etats-Unis le lancement en mai dernier de *La Guerre des Étoiles Episode 2 : L'attaque des Clones* dans une centaine de salles aura marqué le coup d'envoi d'une nouvelle génération d'équipements. Mais, pour des raisons d'ordre économique ou technique, nombre de professionnels de l'exploitation sont réticents à l'idée de migrer vers le numérique. Ces facteurs négatifs sont le coût très élevé de ces équipements, une fiabilité à l'épreuve du temps qui reste à démontrer ; ou encore le fait que dans sa grande majorité, le parc français des salles a été renouvelé par des projecteurs 35 mm de dernière génération. Enfin le manque actuel de modèle économique de la distribution numérique nécessite de repenser la fonction de distributeur et la nature de ses relations d'intermédiaire entre producteurs et exploitants.

L'autre phénomène notable est l'explosion du marché du DVD pour lequel 6000 titres ont été gravés en France (dont 85% sont des œuvres cinématographiques) depuis son lancement en 1997. 40 millions de DVD auront été vendus en France en 2002 contre 28 millions de cassettes VHS. Le nombre de lecteurs vendus est 2,5 fois supérieur à ce qu'il était pour le CD, à période équivalente. Selon ces statistiques publiées en novembre dernier³, le chiffre de 25% de foyers français équipés en lecteur devait être atteint fin 2002. Enfin on constate que la majorité des acheteurs de DVD vont plus fréquemment au cinéma (10 par an en moyenne) que la moyenne des Français (5 fois par an), ce qui tendrait à prouver que la consommation domestique des films par ce médium ne cannibalise pas l'exploitation en salle, mais lui est plutôt complémentaire.

Ces quelques observations d'ordre économique montrent à quel point se redessinent au futur les nouveaux contours de la distribution, qui seront au cœur des ateliers de ces Dixièmes Rencontres. La communauté de la CST dans son ensemble débattrà lors de cette journée des aspects techniques et économiques qui préoccupent les professionnels du 7ème Art.

Jean Segura

(1) Le Monde, 4 janvier 2003

(2) Le Film Français n° 2974, 24 janvier 2003

(3) Le Monde, 23 novembre 2002

LE CINEMASCOPE (Mise au point...)

Le colloque international "LE CINEMASCOPE, SES ORIGINES ET SON HERITAGE" s'est tenu en Sorbonne, les 13 et 14 décembre 2002.

Michelle Aubert, Directrice adjointe de la Direction du Patrimoine cinématographique, fit l'allocution d'ouverture.

Pour cette occasion, la CST était représentée par deux membres du Département "Image Prise de vues". Valérie Peseux, Docteur en histoire des techniques, spécialiste de ce domaine, fit une communication sur "Le mythe du cinéma total". Christian Guellerin, Directeur de la photographie, nous exposa "Historique et technique des procédés Scope et dérivés".

Les actes du colloque seront rédigés sous le contrôle de Jean-Jacques Meusy, Directeur de recherche au CNRS, et feront l'objet d'une publication, fin 2003.

J'aimerais profiter de ce compte rendu succinct, pour aborder certains points qui me semblent être restés dans l'ombre des différentes analyses.

En 1927, l'image sur le film mesurait 18x24mm. Elle était centrée par rapport au film 35mm. Elle ne pouvait, dans le sens de la largeur, que s'étendre au maximum entre les perforations, et dans l'autre sens, ne pouvait dépasser le pas d'avance du film, soit 19mm.

A l'époque, comme actuellement, il fallait bien laisser un minimum de marge entre deux photogrammes, ceci pour deux raisons :

- ♦ Il fallait de la place pour effectuer les collures qui devaient rester discrètes à la projection.
- ♦ Il ne fallait pas que les images empiètent l'une sur l'autre, ce qui aurait été le cas si on les avait amenées bord à bord puisque, que ce soit à la prise de vues ou à la projection, les cadres ne pouvaient être dans le même plan que le film, sous peine de le rayer. Ceci expliquait le flou/dégradé en bordure d'image.

Nous avons appris, lors de ce colloque, qu'Henri Chrétien voulait à l'origine utiliser son système pour loger soit un couple stéréoscopique, soit les trois images d'une sélection trichrome. Ceci permettait par superposition, d'obtenir une projection soit en relief, soit en couleur.

Si Henri Chrétien désirait un couple stéréo, il lui fallait bien obtenir à la projection une seconde image, de taille identique à la première, nécessaire en projection stéréoscopique. C'est peut-être là l'explication du coefficient x2 utilisé pour l'anamorphose. Cette valeur du coefficient d'anamorphose ne me semble pas avoir été expliquée clairement. Quand l'utilisation de sa découverte s'est portée sur l'utilisation en prises de vues/projection sur écran large, l'image projetée s'est retrouvée dans un rapport

(24x2)/18 soit 2,77.

(Construire un feu de Claude Autant-Lara).

Puis, quand il a fallu loger la piste sonore, la largeur de l'image a été réduite pour lui laisser la place. La piste se situant entre les perforations et l'image, un photogramme ne mesurait plus alors que 22x18,75mm. Le rapport d'image, largeur/hauteur, s'est vu diminué pour se stabiliser à 2,35 (soit $22 \times 2 = 44$ et $44 / 18,75 = 2,346$).

Pour la projection sonore, l'axe de l'image a été décentré par rapport à l'axe principal du projecteur, ce qui a nécessité une adaptation du matériel. (Entre autres, un décentrement de l'objectif). Ce décentrement existait-il sur les caméras ? Les viseurs de l'époque en tenaient-ils compte ?

Si l'on voulait, à l'époque, obtenir un format allongé supérieur à 2, on pouvait très facilement augmenter l'inter image pour obtenir ce rapport avec ;

Comme intérêt :

- ♦ Utilisation de focales courtes, donc d'angle de champ important, ce qui n'était pas possible, du moins dans les premiers temps, avec le système d'Henri Chrétien. Cependant, il faudrait savoir si l'anamorphoseur a amené, dès le début de son utilisation, une augmentation de l'angle de champ ? Ou si, seul le format a été allongé par l'anamorphose ?

Comme inconvénients :

- ♦ Un cache à la projection ainsi qu'à la prise de vues avec de nouveaux repères de visée.
- ♦ Un grandissement très important de l'image à la projection (dans le cas d'un écran au format scope, donc d'une projection à hauteur constante) d'où apparition du grain de la pellicule ainsi que des moindres défauts ; rayures, poussières etc. Dans ce cas, la définition verticale de l'image est très pauvre et le grandissement à la projection multiplié, dans le même rapport, les défauts de fixité.
- ♦ Une mauvaise utilisation de la lumière issue de la lanterne. En effet la tache de lumière frappant la fenêtre du projecteur est de forme quasi circulaire, puisqu'elle est issue d'un système optique de révolution (miroir). C'est le format le plus carré possible qui utilise le mieux ce faisceau lumineux (1,33 puis 1,37).
- ♦ Dernier point : perte importante de pellicule. Henri Chrétien était très sensible à ce problème.

NB : C'est pourtant ce système qui est employé de nos jours pour obtenir les formats panoramiques 1,77 et 1,85. De tous les formats actuels, c'est le 1,85 qui utilise le moins bien le faisceau de lumière issu de la lanterne.

Les formats, anciens ou actuels, utilisant seulement deux ou trois perforations par image viennent apporter quelques réponses à

ces inconvénients (Super 35 par exemple).

La solution apportée par Henri Chrétien et son Hypergonar, était élégante sur deux points :

- ♦ Elle utilisait le maximum de la surface de la pellicule.
- ♦ Elle utilisait au mieux la tache lumineuse issue de la lanterne.

Il est heureux que le système d'Henri Chrétien ait utilisé au mieux la source de lumière, car la perte de luminosité était importante du fait de la présence de l'anamorphoseur. Le système global étant peu lumineux, on peut expliquer l'évolution de la forme des surfaces de projection vers les écrans courbes qui avaient pour grand intérêt, en dehors de celui d'englober le spectateur, de "rabattre" la lumière vers celui-ci.

La forme des écrans est, depuis fort longtemps, panoramique au rapport 2,35. La projection se fait donc pour les différents formats à hauteur constante. Les publicités étant de nos jours au rapport 1,85, le passage au panoramique est saisissant du fait de l'augmentation de la largeur de l'écran, donc de sa surface.

Quand les projections se faisaient à largeur constante, l'utilisation d'un format allongé entraînait ce que nous appelons aujourd'hui, à la télévision, le "letter box". (Barres sombres inutilisées en haut et en bas de l'écran).

L'effet d'immersion n'existait pas dans ce cas. Bien au contraire, la surface de l'image projetée était réduite. Pour ce qui concerne l'angle de champ, on se retrouvait avec le même problème que beaucoup d'appareils photographiques modernes dits "compact panoramique" qui possèdent simplement des volets d'occultation réduisant la hauteur de l'image tout en gardant une focale standard ou légèrement plus courte.

Pierre Boucand



Anamorphoseur Dyaliscope PR 35
Collection des Appareils
Cinémathèque Française

Essais de la caméra Viper de Thomson

L'intérêt suscité par les essais réalisés avec la caméra HD Viper de Thomson par Dominique Colin et Lionel Kopf, essais présentés par Mikros Image au cours d'une soirée de l'AFC, a conduit des membres de l'AFC et de la CST à souhaiter procéder à différents tests. L'idée était de tourner un "mini court métrage" simultanément avec la caméra Viper et une caméra 35 mm. Il ne s'agissait pas de faire un comparatif au sens propre, mais plutôt d'explorer ce que peut offrir le nouvel outil que représente cette caméra. La Viper est une caméra haute définition progressive dont le signal est conservé intégralement (sans compression) et enregistré grâce à un empilement dans une tour de disques durs d'une capacité totale de 288 ou de 576, ce qui représente entre 25 et 45 minutes. Une console intermédiaire permet de piloter ces disques et de visualiser l'image sur un moniteur HD. Excepté le réglage de la quantité de lumière, l'image est obtenue sans aucune des corrections courantes de la vidéo (contour, gamma, espace colorimétrique, "knee", etc.) et conserve ainsi toutes les possibilités de

postproduction offertes par le numérique, et ce dans le but d'obtenir la meilleure qualité de définition et de reproduction des couleurs. Outre le format 1,78 (16/9èmes), la Viper offre la possibilité de tourner en 2,37 et permet des vitesses de 24, 25, 30 et 60 images/seconde.

Le but de ces essais était d'évaluer, dans des conditions de tournage, l'ensemble des problèmes habituellement rencontrés : ceux liés à la caméra elle-même (stroboscopie, définition, colorimétrie, dynamique), ainsi que le choix des optiques, le maquillage et le rendu des carnations.

Le tournage s'est déroulé mi-décembre sur quatre jours, en intérieur et en extérieur, jour et nuit. Pour la majorité des plans, les caméras étaient montées côte à côte sur une même tête, ce qui permettait, par la simultanéité des prises de vues, la certitude de restituer des conditions de lumière, des jeux d'acteurs et des mouvements identiques. Il s'agissait aussi de tester la fiabilité de ce nouveau matériel et le temps nécessaire à sa mise en œuvre (des plans ont également été tournés sur une voiture travelling).

Les images ont été transférées et

stockées au laboratoire de postproduction. Il reste à effectuer l'étalonnage numérique et le retour sur film afin d'obtenir le rendu désiré. Des présentations "croisées" en argentique et en numérique sont prévues à l'issue de ces travaux.

Nous en sommes là aujourd'hui.

Ces essais ont pu être réalisés grâce à l'aimable participation de Bogard, Car Grip, Cinécam, Ciné Cascade, DCA, Eclair, Elison, Emit, Flam & Co, Fuji, Kodak, Key Lite, Medialab, Technovision, Transpalux et de nombreux techniciens.

*Jean-Noël Ferragut & Christian Garnier
Département Image - Prise de vues*



La caméra Thomson Viper et l'Aaton 35 mm sur leur plateforme

"La Fourche" mode d'emploi...

Depuis plus d'un mois l'équipe permanente de la CST est installée dans les nouveaux locaux du 22-24 avenue de St Ouen, proche du métro "La Fourche".

Il nous semble important de vous expliquer les choix d'aménagement qui ont été fait :

Nous avons profité de la disposition des locaux pour mettre à disposition de chaque salarié un bureau disposant d'une fenêtre donnant soit sur jardin, soit sur cour.

Nous avons créé une salle de réunion plus spécialement affecté au Comité d'Administration dans l'espace intérieur (sans fenêtre), cette salle pouvant servir pour les réunions nécessitant peu de matériel audiovisuel.

Nous avons séparé les fonctions de bureau et celle de laboratoire en créant 2 lieux :

- ♦ Le laboratoire comprenant toutes nos baies techniques autour desquelles s'organisent les divers postes de travail (maintenance, mesure...).

- ♦ Le local de prise de vues comprenant notre banc de prise de vues et les équipements annexes.

Nous avons utilisé l'existence d'une annexe d'environ 120 m2 disposant d'une petite cuisine, de toilette et de 3 salles pour l'aménager en un espace à la disposition des activités associatives.

Vous trouverez dans la bibliothèque une station de travail PC avec liaison internet, une autre MAC et un photocopieur. Dans la salle de réunion, deux baies techniques permettent de répondre aux besoins habituels des réunions des Départements, notre nouveau vidéoprojecteur est installé dans cette salle. Le bureau de Dominique Bouyala-Dumas, coordinatrice de l'association, est installé dans cet espace.

La signalétique se met en place, la sécurité des locaux aussi. Que soit remercié ceux d'entre vous qui déposent des ouvrages et des revues, mais il convient de faire appel aux bonnes volontés qui pourraient dégager un peu de temps pour classer, répertorier... l'ensemble de la documentation : la CST ne peut s'offrir le luxe d'un poste de documentaliste !

Le déménagement a été réalisé en un

temps record avec dynamisme par l'équipe permanente, nous mesurons aussi à ce jour que bien des détails sont encore à régler...

Elément important : le sous-sol de nos locaux est prévu pour y établir un lieu de visionnage. Celui-ci ne pourra voir le jour sans l'aide du CNC car les travaux seront importants. En attendant, nous bénéficions de la proximité d'avec le Cinéma des Cinéastes et de la FEMIS qui nous réservent toujours le meilleur accueil.



David Kessler (Directeur Général du CNC) et Pierre-William Glenn (Président de la CST) lors de l'inauguration des nouveaux locaux le jeudi 30 janvier dernier

**NAB 2003**

UBIFRANCE, l'Agence pour le développement international des entreprises françaises, constitue le pôle promotion du dispositif public de soutien au commerce extérieur. L'Agence agit sous la tutelle de la DREE (Direction des Relations Economiques Extérieures) et en concertation avec le CFCE (Centre Français du Commerce Extérieur) et la COFACE (Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur). Dans le cadre de ses activités de soutien à l'export aux entreprises françaises et dans le cadre de sa programmation d'ac-

tions de promotion collectives en 2003, UBIFRANCE se charge de l'organisation du stand français au NAB 2003, qui est, nous vous le rappelons, le plus grand événement international dédié aux technologies, aux outils et aux solutions destinés aux médias électroniques.

En exposant sur le Pavillon Français, vous bénéficiez de nombreux avantages (emplacement, visibilité...). Le montant de la participation forfaitaire a été fixé à 2 500 EUR HT par entreprise.

Elle vous donne droit :

- ♦ à un badge d'entrée au salon

- ♦ à une présence sur le Pavillon Français
- ♦ à la participation aux rencontres professionnelles

UBIFRANCE propose également de bénéficier des offres spéciales de son partenaire voyageur.

Pour de plus amples renseignements, merci de bien vouloir contacter :

Arnaud Delehay - UBIFRANCE (01 40 73 38 22 ; Email : adelehay@ubifrance.com ou consulter le site officiel du salon

www.nab.org/conventions/nab2003

La CST profite de son déménagement pour enrichir la collection de matériels de la Cinémathèque Française

A l'occasion de son déménagement, la CST a fait une dotation à la Cinémathèque française afin d'enrichir les collections patrimoniales. La collection de la Cinémathèque française et du CNC rassemble actuellement plus de 3000 appareils cinématographiques datant des origines à nos jours. Ainsi, la CST a fait don, entre autres, d'un enregistreur pour oscilloscope de marque SATEC utilisant de la pellicule 35 mm, d'un densitomètre Densitocolor système Volomat, d'un appareil de mesure Spotlight, d'un photomètre, d'un stroboscope...

L'Observatoire de l'audiovisuel a 10 ans...

L'Observatoire Européen de l'Audiovisuel a célébré le mois dernier son dixième anniversaire. Créé sous l'égide de l'Union Européenne et du Conseil de l'Europe, cet organisme est installé à Strasbourg. Il comprend 33 pays membres représentant la quasi totalité de l'Europe occidentale, centrale et orientale et la Turquie. Il est dirigé par un Conseil exécutif présidé par un Finlandais, Monsieur Jukka Lieddes. Toutes les grandes organisations professionnelles européennes du secteur font partie de son Comité consultatif. Le

Directeur en exercice de l'Observatoire est un allemand, Wolfgang Closs.

L'Observatoire Européen de l'Audiovisuel est chargé de la collecte et du traitement des informations de nature juridique et économique en relation avec le cinéma, la télévision et maintenant également l'édition et les jeux vidéos. Il a mis au point diverses bases de données spécifiques et publie des études et un annuaire statistique.

L'Observatoire de l'Audiovisuel s'est imposé au fil des ans comme l'instrument de travail et de référence pour tous ceux qui veulent avoir une meilleure connaissance des mécanismes de fonc-

tionnement de ces secteurs. Il a contribué notamment à mettre en lumière de nombreux points faibles et de nombreuses carences européennes en la matière.

Malheureusement, cette accumulation de données statistiques, le travail d'analyse en profondeur effectué par une équipe d'experts très pointus, coordonné par un universitaire belge, André Lange, n'est pas toujours utilisé comme il pourrait et devrait l'être par les gouvernements nationaux et les autorités de Bruxelles.

Jean-Paul Cassagnac

La CST organise une soirée autour du Cinéma en Relief

Le Lundi 10 mars à 20H30

Au Cinéma des Cinéastes - 7, avenue de Clichy 75017 Paris - Métro : Place de Clichy

Invitation jointe

Standard :

01 53 04 44 00 - Fax : 01 53 04 44 10

Association :

01 53 04 08 08 - Fax : 01 53 04 44 19

Président : 01 53 04 44 06

ylouchez@cst.fr

01 53 04 44 05

jmadam@cst.fr

01 53 04 44 12

pebaratange@cst.fr

01 53 04 44 15

abesse@cst.fr

01 53 04 44 07

dcoffinet@cst.fr

01 53 04 44 05

tdelpit@cst.fr

01 53 04 44 09

dbdumas@cst.fr

01 53 04 08 08

fmanescau@cst.fr

01 53 04 44 11

jmmartin@cst.fr

01 53 04 44 02

prossillon@cst.fr

01 53 04 44 14

vseine@cst.fr

01 53 04 44 06

msintas@cst.fr

01 53 04 44 08

COMMISSION SUPERIEURE TECHNIQUE DE L'IMAGE ET DU SON

22-24, avenue de Saint-Ouen 75018 Paris

Tél. : 01 53 04 44 00 - Télécopie - Fax : 01 53 04 44 10

Email : cst@cst.fr

Site web : www.cst.fr

Direction de la Publication : Yves Louchez

Coordination et Réalisation : Fabienne Manescau

News de la vie associative : Dominique Bouyala-Dumas

Secrétariat de Rédaction : Valérie Seine

Imprimerie : Sponsor Graphic Colombes ISSN 9755

Dépôt légal Février 2003